



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E33980

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2024

ÉDITÉ LE 22/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 2000B01078

Siret : 404 369 423 00029

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 11 046388

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4421027404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4421027404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LAPANDRY SARL

11B RUE DES BLATTIERS
71160 DIGOIN

Téléphone : 03 85 53 02 87

Portable :

Site Internet :

E-mail : lapandry.bureau@orange.fr

Responsabilité légale :

JEANNET FRANCK GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	11/05/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/05/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.